

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

HAUTE-GARONNE MAGAZINE

NUMÉRO SPÉCIAL



2022-2028

*LE DÉPARTEMENT
INVESTIT POUR*
**MIEUX VIVRE
EN HAUTE-
GARONNE**

Un plan d'investissement d'1,5 milliard d'euros.....	p 4 > 17
Décryptage : les investissements en bref.....	p 18
L'agenda des sorties.....	p 22



**Agir
avec vous !**

N° 169 MARS/AVRIL 2022

HAUTE-GARONNE MAGAZINE

N° 169

MARS / AVRIL 2022
PUBLICATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE

1, boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 34 33 32 31

Antenne de Saint-Gaudens
1, espace Pégot
31800 Saint-Gaudens
Tél. : 05 62 00 25 00

Mail : contact@cd31.fr
Site : haute-garonne.fr

Directeur de la publication
GEORGES MÉRIC

Directeur de la communication
FRANÇOIS BOURSIER

Rédactrice en chef
ALEXANDRA GUYARD

Ont participé à ce numéro
ÉMILIE GILMER, BÉATRICE GIRARD, ÉLODIE PAGÈS ET
BÉNÉDICTE SOLLE

Photos
AURÉLIEN FERREIRA AVEC LOÏC BEL, ALIS MIREBEAU,
FLORIAN RACACHÉ ET ROMAIN SAADA
SAUF ADOBE STOCK OU MENTION SPÉCIALE

Mise en page et illustrations
MYLÈNE ARTAUD

Impression
AGIR GRAPHIC

Numéro ISSN 2116-2956
La reproduction même partielle de tout document publié
dans ce journal est interdite sans autorisation
731 000 exemplaires
Publication gratuite

NOUS CONTACTER
magazine@cd31.fr

NOUS LIRE ET NOUS ÉCOUTER
haute-garonne.fr/magazine

NOUS VOIR
youtube.com/31haute-garonne

SUIVEZ-NOUS



MIEUX VIVRE EN HAUTE-GARONNE

4 UN PLAN DE 1,5 MILLIARD D'EUROS
D'INVESTISSEMENT

8 MOBILITÉS DOUCES

10 RESSOURCE EN EAU

12 HABITAT DURABLE

14 SOLIDARITÉ TERRITORIALE

16 ÉDUCATION : PRIORITÉ AUX COLLÈGES

18 DÉCRYPTAGE : LES INVESTISSEMENTS

EN BREF



MA HAUTE-GARONNE

20 EXPRESSIONS POLITIQUES

22 L'AGENDA DES SORTIES

3 questions à

GEORGES MÉRIC

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE



Vous dévoilez aujourd'hui un nouveau PLAN DE DÉVELOPPEMENT pour la Haute-Garonne pour la période 2022-2028. Quels sont les grands objectifs de ce plan ?

Durant le mandat, nous allons investir 1,5 milliard d'euros afin de répondre aux besoins des habitants de la Haute-Garonne. Ces investissements, rendus possibles grâce à une saine gestion de nos finances et sans augmentation d'impôts, vont nous permettre de construire de nouvelles infrastructures et des équipements de proximité afin d'assurer l'équilibre des territoires. Aujourd'hui, il convient de rétablir l'équilibre entre une métropole toulousaine, affichant une attractivité et une vitalité économique, et des territoires ruraux et de montagne touchés par le recul des services de proximité et le manque d'emplois. Tout en poursuivant nos partenariats avec Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse, nous devons rééquilibrer, c'est une question d'égalité et de solidarité.

Vos investissements sont étroitement liés aux VALEURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL. Pouvez-vous nous les préciser ?

Depuis 2015, notre action publique s'inscrit dans des choix politiques basés sur la solidarité, la proximité et le combat contre les inégalités. Face à l'urgence écologique, le Département fait de la protection de l'environnement et du développement des mobilités douces une priorité. D'ici à 2024, sept voies cyclables rapides et sécurisées, les Réseaux express vélo (REV), seront créées, tandis que sur la grande agglomération toulousaine, la collectivité s'engage à hauteur de 201 millions d'euros en faveur du Plan de déplacement urbain (PDU) en y incluant la 3^e ligne de métro. La défense de la laïcité demeure un combat quotidien et l'éducation une priorité absolue : d'ici à 2027, nous allons construire et rénover 27 collèges afin d'offrir aux jeunes générations les conditions optimales pour étudier. La rénovation énergétique et thermique pour un habitat durable demeure également un axe important de nos investissements. Enfin, à travers les contrats de territoire, le Conseil départemental investit dans des équipements territoriaux qui participent au développement des communes et des intercommunalités. 100 % du territoire, dont nous avons la responsabilité, sera connecté à la fibre optique et 40 Maisons départementales de proximité apporteront aux usagers un bon niveau de service, efficace, moderne et répondant aux besoins de la population.

Quels sont les BÉNÉFICES attendus pour les Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais ?

Notre plan de développement et d'investissement pour la mandature 2022-2028 est bâti pour faire face aux principales problématiques sociales et environnementales. Notre rôle est de défendre les plus fragiles, notamment en préservant le pouvoir d'achat, en réduisant les inégalités et en soutenant les territoires. Le Département agit en faveur de l'emploi local, avec la charte de la commande publique. Pour résumer, nous œuvrons au quotidien pour que les habitants de Haute-Garonne vivent, travaillent et étudient dans une société plus juste et plus sereine.

“ Des choix politiques basés sur la justice sociale, la transition écologique, la proximité et le combat contre les inégalités. ”





2022-2028

UN PLAN D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX POUR L'AVENIR DES HAUT-GARONNAIS

Avec près de 17 000 habitants qui rejoignent notre territoire chaque année, la Haute-Garonne se classe en tête des départements les plus attractifs de France. Une réalité qui cache pourtant de fortes disparités. C'est dans ce contexte que le Département réaffirme sa détermination pour garantir l'égalité républicaine et le principe de solidarité entre tous les habitants, sur l'ensemble des territoires du département. Traduction directe de cette ambition, un nouveau plan d'investissement mobilisera, jusqu'en 2028, 1,5 milliard d'euros pour permettre aux Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais de mieux vivre au quotidien. Ce numéro spécial de Haute-Garonne Magazine vous propose un tour d'horizon des grandes actions de ce plan.



1,5 MILLIARD
D'EUROS
D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT **1,5 MILLIARD D'EUROS POUR MIEUX VIVRE EN HAUTE-GARONNE ET SOUTENIR L'EMPLOI LOCAL**

Entre 2022 et 2028, le Département investira 1,5 milliard d'euros par le biais de la commande publique. Cet investissement d'envergure sera mis au service de l'activité et la vie quotidienne des Haut-Garonnais, et du développement de l'emploi local grâce à la charte de la commande publique. Notre collectivité met ainsi en pratique sa vision d'une économie vertueuse au service de l'humain et respectueuse de l'environnement. Enfin, elle traduit en actes tangibles et mesurables ses engagements en faveur d'une société plus juste et plus solidaire.

Mieux vivre en Haute-Garonne et soutenir le tissu économique local, c'est un enjeu majeur de ce nouveau plan d'investissement d'envergure, dans lequel vient de s'engager le Conseil départemental de la Haute-Garonne. À travers lui, le Département se mobilise pour déployer sa puissante capacité d'achat public au service des territoires. Une ambition qui s'appuie pleinement sur la charte de la commande publique qui, depuis 2017, a permis de soutenir les entreprises haut-garonnaises et notamment les TPE-PME, en leur facilitant l'accès aux marchés publics lancés par le Département. Né d'un véritable processus de diagnostic et d'amélioration fondé sur les attentes exprimées par les entreprises et les structures du terrain, ce document de référence a été construit dans le cadre d'un dialogue partenarial permanent avec les entreprises.

Simplification et innovation

En terme de politique d'achat public, le Conseil départemental a concrètement mis en place des procédures pour simplifier l'accès à ses marchés, privilégier l'innovation et accompagner les entreprises locales. On peut notamment citer la plateforme des marchés publics qui permet un accès permanent à la liste des consultations lancées par le Département. Chaque année, ce sont ainsi plus de 500 marchés publics qui sont lancés par la collectivité, représentant autant de chantiers générateurs d'emplois. Aujourd'hui, 75 % des investissements du Département bénéficient à des entreprises haut-garonnaises. Entre 2022 et 2028, le niveau d'investissement du Département devrait permettre de créer ou de pérenniser près de 3 500 emplois par an sur le territoire haut-garonnais.



ACHAT PUBLIC : UNE CHARTE DÉDIÉE POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES HAUT- GARONNAISES

Insertion et respect de l'environnement

Grâce à la charte de la commande publique, le Département mobilise sa capacité d'achat public pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, et met tout en œuvre pour que les structures porteuses d'insertion professionnelle et d'emploi mais aussi les petites et moyennes entreprises et les start-up innovantes répondent plus facilement aux marchés publics. Objectif atteint puisque ce sont plus de 85 000 heures d'insertion qui ont ainsi pu être réalisées, chaque année, depuis 2019. Le Département est également vigilant à promouvoir un développement du territoire maîtrisé et respectueux de l'environnement, par le biais de sa politique d'achat vertueuse. Au demeurant, ces investissements ne se feront pas au prix de l'endettement. Aujourd'hui, la Haute-Garonne figure, en effet, parmi les départements de France les plus vertueux en la matière, puisqu'il ne faudrait à la Haute-Garonne qu'un peu plus d'un an et demi pour rembourser sa dette, alors que la moyenne des départements avoisine les 10 ans.



75 %
DES INVESTISSEMENTS
bénéficient aux entreprises
haut-garonnaises

La charte de la commande publique permet depuis sa mise en œuvre, en 2017, de soutenir les entreprises de Haute-Garonne en facilitant l'accès des TPE-PME aux marchés publics du Conseil départemental. Ce document de référence vise également à soutenir l'insertion sur le territoire et à favoriser la transition écologique. Explications.

Pour beaucoup d'entreprises, répondre aux marchés publics relève souvent du casse-tête : cahiers des charges trop compliqués, appels d'offres ou projets d'achats manquant de lisibilité, etc. Face à ce constat, le Département de la Haute-Garonne a créé une charte de la commande publique en 2017. Objectif : permettre aux entreprises haut-garonnaises, TPE et PME, de disposer d'un accès facilité aux marchés départementaux. Fruit d'une concertation large entre les entreprises, les partenaires et le Département, cette charte traduit la volonté de la collectivité de soutenir l'emploi local et l'insertion des personnes qui en sont les plus éloignées.

Transparence et dialogue

Avec cette charte de la commande publique, le Département facilite l'accès à ses marchés publics aux structures d'insertion par l'activité économique et aux entreprises adaptées (ainsi qu'aux établissements et services d'aide par le travail). Certains marchés comportent des clauses d'insertion sociale à respecter. Fondée sur la transparence et le dialogue, cette charte impulse enfin un cercle vertueux d'achat responsable, innovant et respectueux de l'environnement. La commande publique joue ainsi à plein le rôle de catalyseur en matière de transition écologique et de progrès social, avec une meilleure prise en considération, dans les critères d'attribution des marchés, des dimensions environnementales (réduction des émissions de gaz à effet de serre, bâtiments à énergie positive, etc.).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE DÉPARTEMENT PARIE SUR LES MOBILITÉS DOUCES

Face à l'impact considérable des transports sur les émissions de gaz à effet de serre dans le réchauffement climatique, le Conseil départemental s'engage dans une politique volontariste, afin de développer les mobilités douces. Fers de lance de cette politique : les aires de covoiturage et les Réseaux express vélo (REV). Sans oublier le soutien aux grandes infrastructures et le réseau cyclable touristique et de loisirs.

D'ici à 2025, le Conseil départemental de la Haute-Garonne financera, à hauteur de 53 millions d'euros, la création de sept voies cyclables rapides et sécurisées, les Réseaux express vélo (REV), tout autour de l'agglomération toulousaine. L'ambition des REV est de faire du vélo une véritable alternative pour les trajets domicile-travail. Ces futurs aménagements permettront de relier des secteurs de la périphérie toulousaine à forte congestion automobile au centre de Toulouse. Un investissement du Département qui fait écho à l'engouement de plus en plus palpable des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais pour les mobilités douces. Une deuxième phase d'étude va être engagée pour réaliser une nouvelle tranche de travaux à hauteur de 47 millions d'euros. Pour rappel, l'élaboration et le tracé de ces équipements ont été et continueront d'être discutés et débattus dans le cadre de réunions de concertation publique, réunissant notamment les futurs usagers et la population. Les REV répondent tout autant au défi écologique qui nous est collectivement posé qu'à un enjeu économique, car ils permettent de favoriser le pouvoir d'achat des familles.

Des aires de covoiturage pour tous les Haut-Garonnais

Deuxième grand pilier de l'engagement du Département en faveur des mobilités douces : les aires de covoiturage. Depuis 2017, ce sont 38 aires de covoiturage qui ont été aménagées en Haute-Garonne. 25 nouvelles aires sont en cours de déploiement. Quinze seront mises en service cette année, pour un budget prévisionnel de 1,5 million d'euros. L'objectif est de créer 2 000 places de covoiturage d'ici à la fin du mandat pour un montant de 10 millions d'euros. Pensées pour coïncider avec les besoins et les flux de déplacement des habitants, elles se décomposent en aires structurantes, situées à proximité de grands axes routiers ou de mobilités douces (vélo, piéton) et renforcées par des interconnexions de transports en commun ; en aires intermédiaires implantées à des endroits stratégiques du territoire ; enfin en aires secondaires qui maillent l'ensemble du département et permettent la pratique du covoiturage pour tous les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais.

Tourisme apaisé et durable

Dernier volet de développement et d'investissement de la collectivité en faveur des mobilités douces : la consolidation d'un réseau cyclable touristique. C'est l'occasion pour le Département de défendre un tourisme apaisé, durable et faible en émission de gaz à effet de serre. Adossés aux itinéraires d'intérêt départemental comme les Réseaux express vélo, ces circuits de découverte du patrimoine, des produits locaux, des artisans, pour grandes aventures ou petites escapades, se nomment : canal des Deux Mers à vélo (V80), Via Garona reliant Toulouse à Saint-Bertrand-de-Comminges, TransGarona, parcours cyclable transfrontalier reliant Toulouse à l'Espagne, ou Véloroute du Piémont pyrénéen (V81).





pour les transports en
commun de l'agglomération
toulousaine



TRANSPORTS DE DEMAIN : LE DÉPARTEMENT RÉPOND PRÉSENT



Outre les aires de covoiturage et les Réseaux express vélo, le Département participe activement aux grands projets structurants pour sécuriser et moderniser les équipements et faciliter les déplacements des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais sur le territoire.

Dans le cadre du Plan de déplacement urbain (PDU), avec 201 millions d'euros engagés, le Conseil départemental de la Haute-Garonne prend toute sa part dans la politique de développement des transports en commun dans la métropole toulousaine, soit un million d'habitants concernés. Dans ce dossier, le Département accompagne, hors compétence obligatoire, la 3^e ligne de métro Toulouse Aerospace Express (à hauteur de 102 millions d'euros), la

connexion de la ligne B de Ramonville jusqu'à Labège (65 millions d'euros seront apportés par le Département), le développement du réseau Linéo Toulouse/Périphérie, ainsi que la ligne express en direction de l'agglomération du Muretain. En première ligne, la collectivité l'est aussi quand il s'agit de faire aboutir les grands projets structurants, à l'instar de la Ligne à grande vitesse (LGV) Bordeaux-Toulouse qui permettra de relier Toulouse à Paris en 3h10 contre 4h20 actuellement. Le Département contribuera à ce grand projet à hauteur de 534 millions d'euros en se positionnant ainsi comme le deuxième financeur d'Occitanie de la LGV. Un investissement majeur qui permettra de relier Toulouse au réseau européen de la grande vitesse, au carrefour de l'Europe du Nord, de l'Est et du Sud.



LABORATOIRE EVA : DES EAUX SOUS HAUTE SURVEILLANCE



Zoom sur le laboratoire départemental 31 EVA (Eau Vétérinaire Air) qui assure les missions de préservation de la santé publique et de l'environnement, et évalue, entre autres, la qualité des eaux de Haute-Garonne.

Le laboratoire 31 EVA procède régulièrement à des prélèvements et analyses de l'eau destinée à la consommation humaine, des eaux de piscine et de baignade, des eaux thermales ou en milieu hospitalier, des eaux superficielles et souterraines (sources, nappes, rivières), des eaux usées et rejets d'eaux industrielles. Il qualifie à travers des indicateurs biologiques l'état écologique des cours d'eau. Il accompagne la réflexion stratégique du Conseil départemental de la Haute-Garonne s'agissant de sa politique en faveur des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Le laboratoire 31 EVA intervient dans les établissements recevant du public, comme les collèges, pour analyser le taux de légionelle et la qualité de l'eau de consommation. En adéquation avec le projet de transition écologique du Département, et des acteurs publics de police de l'eau, il se rend chez les industriels pour réaliser des prélèvements, des mesures et des analyses pour qualifier l'impact sur l'environnement. Le laboratoire peut enfin intervenir chez les particuliers, sur demande, pour analyser les eaux de puits, piscines, aquariums, etc.

Protéger les ressources en eau potable

Un réseau de six stations d'alerte assure la surveillance en continu de la qualité des eaux des rivières pour protéger les ressources en eau potable de la Haute-Garonne. Pour compléter cette surveillance, deux nouveaux projets sont en réflexion (sur les rivières Tarn et Ariège). Ce réseau permet de surveiller les activités potentiellement polluantes. Quotidiennement, le laboratoire départemental de Haute-Garonne recherche plus de 700 micropolluants et agents pathogènes différents dans les échantillons qui lui sont confiés. Son réseau de techniciens préleveurs couvre l'ensemble du territoire de Haute-Garonne. Il y en a nécessairement un près de chez vous aujourd'hui.

→ INFOS : laboratoire.haute-garonne.fr



EAU PRÉSERVER LA RESSOURCE FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

La préservation de notre unique biosphère est l'une des priorités du Département. L'eau est au cœur de cette problématique. Le Conseil départemental accompagne sur le plan technique et financier les collectivités pour améliorer et sécuriser la distribution d'eau potable. Une vision départementale s'avère néanmoins indispensable pour prioriser les actions et piloter des choix stratégiques. L'objectif : veiller à garantir l'équité sur l'ensemble du territoire. À ce titre, le Département consacrera, jusqu'en 2030, 5 millions d'euros par an, dans le cadre du schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP).



Demain plus encore qu'aujourd'hui, préserver la ressource en eau sera capital, tant d'un point de vue social et environnemental que sanitaire. Afin de maintenir une qualité de service dans un contexte où les aléas climatiques risquent d'être plus prégnants, il convient d'organiser au mieux la production et le transport de l'eau potable, dans un souci de solidarité et d'équité.

C'est dans ce contexte et par le biais d'une concertation qu'a été initiée dès 2014 la création d'un schéma départemental d'alimentation en eau potable. Celui-ci garantit un accès fiable, conforme à la réglementation, abondant et de qualité.

Autour du Département, ce sont près d'une centaine de représentants des collectivités gestionnaires de l'eau potable sur le territoire qui ont répondu présent. Objectif : sécuriser la desserte en eau potable pour tous les Haut-Garonnais, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Un objectif complexe car notre territoire connaît de très fortes disparités : dans la moitié nord, d'importants syndicats d'eau potable et une forte population alimentée en très grande partie par des prises d'eau de surface, et dans le sud, des communes isolées regroupant peu d'abonnés et alimentées principalement par des sources. Dans ce cadre, le Département joue à plein son rôle de garant de la solidarité territoriale, en accompagnant étroitement les territoires ruraux. Tous opérateurs confondus, ce sont 400 millions d'euros qui seront consacrés à l'accompagnement de ces territoires.

Sécuriser l'alimentation en eau potable

Différents scénarios de sécurisation de l'alimentation en eau potable à l'échelle du département ont été passés au crible d'un point de vue tant technique qu'économique, avant la publication, courant 2020, de la stratégie de sécurisation de l'eau potable du territoire à l'horizon 2030. Pour le montant des travaux répertoriés, ce sont 800 millions d'euros qui seront investis, tous opérateurs confondus.

Outre la gestion patrimoniale et le renouvellement de réseau ainsi que la réhabilitation des ouvrages existants, le Conseil départemental accompagnera les collectivités dans l'adaptation des systèmes d'alimentation en eau potable. L'objectif est de répondre à l'urbanisation future et aux besoins des habitants. Cela comprend la restructuration ou le renforcement de la ressource ; la création de nouveaux stockages et le renforcement du réseau, ainsi que la sécurisation de l'alimentation en eau dont les interconnexions de secours.



**5 MILLIONS
D'EUROS PAR AN**

versés par le Département,
pour le schéma départemental
d'alimentation en eau potable



HABITAT AGIR POUR LE LOGEMENT

En ce début d'année 2022, la France connaît une aggravation de la crise du logement avec plus de quatre millions de mal-logés, selon le rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre paru en février. Face à cette crise accentuée par la pandémie avec un ralentissement de l'offre disponible et une forte pression de la demande, le Département a décidé d'agir en déployant un éventail d'actions concrètes. Revue de détail.

Le droit au logement est un droit fondamental. Aujourd'hui pourtant, et la Haute-Garonne ne fait pas exception, plus de quatre millions de personnes sont mal-logées en France. Face à cette situation, le Département a décidé d'investir 113 millions d'euros, jusqu'en 2025, afin que chaque Haut-Garonnaise et Haut-Garonnais accède à un logement digne, décent et abordable. Cette politique se déploie en lien étroit avec les bailleurs sociaux, et notamment par le biais d'un programme ambitieux de construction d'un parc neuf de logements éco-performants et éco-responsables à loyers faibles ou modérés. Mieux implanter ces logements sur le territoire est aussi un enjeu majeur. Dans ce cadre, une prime incitative à destination des bailleurs sociaux a été créée pour stimuler l'implantation dans les communes des territoires ruraux de petites unités de logements abordables pour des ménages à revenus modestes (jeunes couples, familles monoparentales, etc.)

Engagement ancien pour la rénovation énergétique

Pour les logements plus anciens, l'enjeu est de résorber la précarité énergétique et l'habitat indigne, alors que 16 000 ménages sont potentiellement mal-logés en Haute-Garonne. Face à ce constat, le Département maintient son engagement avec, pour les ménages modestes, et sur son territoire de délégation, un pôle de conseil à la rénovation et aux économies d'énergie dans l'habitat privé (réalisation d'évaluations simplifiées de la consommation énergétique, conseils gratuits et indépendants sur les solutions techniques, aides financières, professionnels qualifiés au sein des Espaces Infos Énergie, etc.). Sur ce même périmètre de délégation, les propriétaires et bailleurs sont épaulés dans leurs travaux de rénovation énergétique.

En 2021, ce sont ainsi 780 logements de propriétaires occupants très modestes qui ont bénéficié d'une rénovation énergétique avec l'aide financière du Département.

Une offre adaptée, inclusive et intergénérationnelle

Le Conseil départemental porte, par ailleurs, une attention particulière au maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap, en leur proposant une offre adaptée, inclusive et intergénérationnelle. Enfin, les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais, qui éprouvent des difficultés à accéder à la propriété ne sont pas non plus oubliés.

En plein cœur de Toulouse, la résidence L'Éclat, première opération en bail réel solidaire (BRS), vient tout juste de sortir de terre. Elle permet, en dissociant foncier et bâti, de faire baisser le prix des logements, et aux ménages modestes de devenir enfin propriétaires de leur logement. D'autres opérations de ce type verront prochainement le jour dans l'agglomération toulousaine.



ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ : LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LE BAIL RÉEL SOLIDAIRE



Le Département est engagé en matière d'habitat social. Dans ce cadre, il a accompagné la création de la première résidence en bail réel solidaire (BRS) construite en Occitanie, opération qui favorise l'accès à la propriété, en dissociant foncier et bâti.

Le Groupe des Chalets et Occitalys Foncier (premier organisme de foncier solidaire en Occitanie) ont inauguré ce mois de janvier un programme de logements proposé en bail réel solidaire (BRS), au cœur du quartier Saint-Michel à Toulouse. Cette résidence (L'Éclat) qui compte 30 logements sociaux classiques, propose aussi dix-neuf logements vendus selon le dispositif du bail réel solidaire. Cette forme d'acquisition innovante, qui dissocie le foncier du bâti, permet de diminuer le coût d'acquisition d'un logement tout en garantissant sa vocation sociale.

Devenir propriétaire à des prix raisonnables

Cette opération, la première en Occitanie, illustre aussi parfaitement la mobilisation du Département sur les questions d'aide à l'accès à la propriété des ménages modestes. En effet, pour construire cette résidence L'Éclat, le Groupe des Chalets a acquis le foncier auprès de son actionnaire majoritaire, le Conseil départemental, permettant ainsi aux particuliers de devenir propriétaires à des prix inférieurs de 25 à 40 % aux prix du marché.


Dans un contexte fortement aggravé par la crise sanitaire, le Département maintient des engagements forts au profit de l'habitat des plus modestes. Ainsi entre 2019 et 2021, il a attribué 14,25 millions d'euros de subventions sur fonds propres au logement social. Ceci s'est traduit notamment en 2021 par une aide de 5 millions d'euros pour financer 1 750 logements locatifs.



113 MILLIONS
D'EUROS

**POUR LE LOGEMENT
D'ICI À 2025**





278 000
FOYERS CONNECTÉS
À LA FIBRE FIN 2022

SOLIDARITÉ TERRITORIALE QUAND LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

Aujourd'hui, alors que la Haute-Garonne connaît une situation contrastée avec de fortes disparités territoriales, le Conseil départemental s'engage à soutenir un développement équilibré entre les territoires en accompagnant les communes et intercommunalités.

Avec les contrats de territoire, l'investissement de la collectivité se déploie aujourd'hui dans de nombreux secteurs : les équipements culturels, sportifs et scolaires, l'entretien de la voirie, l'ingénierie, le renforcement des services publics, etc. Pour la prochaine mandature,

195 millions d'euros seront ainsi consacrés aux futurs contrats de territoire, pactes de solidarité et de développement entre les territoires urbains, ruraux, périurbains et de montagne. À ces contrats, se greffent les dispositifs Carte Blanche qui permettent aujourd'hui de financer d'autres projets locaux innovants.

Maisons de proximité : un service pour tous

Autre volet d'envergure de cet accompagnement : le numérique. Fin 2022, c'est l'intégralité du territoire de délégation du Département (hors zones les plus denses : Toulouse Métropole, Plaisance-du-Touch, Muret et Ramonville où ce sont les opérateurs qui déploient directement le réseau) qui sera raccordé à la fibre. 60 000 foyers le sont d'ores-et-déjà. Dans ce dossier, 16 millions d'euros seront mobilisés par la collectivité. Une stratégie qui appuie une ambition : celle d'un numérique citoyen, responsable, solidaire et inclusif. À ce titre, le Département accompagne les communes et les intercommunalités dans l'ouverture de leurs données en Open Data et dans la dématérialisation de leurs procédures. Un domaine dans lequel la collectivité offre déjà, en propre, un portail e-services pour faciliter les démarches administratives.

Sur le terrain, au plus près des territoires, l'une des actions les plus visibles et des plus attendues par les habitants consiste au déploiement des 40 Maisons de proximité, qui devraient rapidement mailler tout le département. Les Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais y trouveront une offre de services adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire : des aides aux démarches départementales en ligne, un soutien et une formation au numérique, ainsi que des informations sur les cantines, les transports scolaires, etc.



« LA CRÉMAILLÈRE EXPRESS », UN NOUVEL ASCENSEUR VALLÉEN À LUCHON- SUPERBAGNÈRES



Traduction concrète du repositionnement vers un tourisme de montagne quatre saisons, le Département a entrepris le remplacement des télécabines actuelles par un nouvel ascenseur valléen entre Luchon et Superbagnères. Zoom sur ce projet d'envergure au cœur du Luchonnais.

Très attendue, la Crémaillère Express est un projet emblématique pour la vallée du Luchonnais. Portant sur un investissement de dix-huit millions d'euros, il sera financé par le Département à hauteur de 11,8 millions d'euros. La Région et l'État apporteront chacun 3 millions d'euros, soit 6 millions au total. Enfin, la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises co-financera la Crémaillère Express à hauteur de 200 000 euros.

Cette modernisation des équipements vise à faire évoluer l'ensemble du territoire, soutenir la diversification touristique durant les quatre saisons et contribuer à la préservation du site. Les cabines de la Crémaillère Express, plus spacieuses (dix places assises contre quatre actuellement), pourront transporter plus de visiteurs, ainsi que les vélos, les brancards et les personnes à mobilité réduite, en moins de huit minutes contre plus de douze minutes actuellement.

3 000



**ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE PROXIMITÉ
ACCOMPAGNÉS D'ICI À
2028**

Développer un tourisme responsable

Le Conseil départemental a également l'ambition, avec le dispositif Cœur de vie, d'aider les communes à revitaliser leur centre-bourg via l'aménagement de logements et de commerces. Quant au dispositif Tiers Lieux, il permet l'accompagnement à la création d'espaces hybrides (ateliers collaboratifs, espaces de coworking, etc.), qui participent aussi à l'animation des territoires.

Enfin, le Département poursuit ses efforts pour un tourisme durable en Haute-Garonne, respectueux des territoires et de ses habitants.

ÉDUCATION

LE DÉPARTEMENT MAINTIENT LA PRIORITÉ DONNÉE AUX COLLÉGIENS ET AUX FAMILLES

À l'horizon 2030, ce sont 66 000 élèves qui seront accueillis dans les collèges publics en Haute-Garonne, soit près de 4 000 nouveaux collégiens dans les cinq prochaines années. Face à cette forte et constante croissance démographique, le Département investit : plus de 350 millions d'euros seront consacrés à 27 opérations, dont 22 nouveaux collèges d'ici à 2027. Un dispositif qu'accompagnent des engagements forts en matière de défense des valeurs de la République. Explications.

Priorité à l'éducation : avec 350 millions d'euros votés, le Département investit massivement dans la construction de collèges pour mieux mailler le territoire. D'ici à 2027, il s'agit de maintenir et même de renforcer cet engagement, en offrant à l'ensemble des collégiens haut-garonnais et à leurs familles, les meilleures conditions d'apprentissage, et à la communauté éducative des conditions d'exercice les meilleures possible. Dans cet objectif, le Département investit dans la construction de nouveaux collèges de proximité à taille humaine et à haute qualité environnementale. Ils permettront notamment de désengorger les collèges existants et de faire face à la pression démographique qui pèse sur le territoire. Ces chantiers et les sectorisations associées, menées en concertation citoyenne, sont pensés dans l'objectif d'une politique résolue de mixité sociale et scolaire.

D'ici à 2027, ce ne seront pas moins de 22 nouveaux collèges qui sortiront de terre. À cela s'ajoutent cinq opérations de rénovation, extension et réhabilitation.

Défense et promotion des valeurs de la République

Ces investissements massifs dans de nouveaux équipements s'adosent à une politique volontariste en matière d'apprentissage du vivre-ensemble et des valeurs de la République, alors que nous

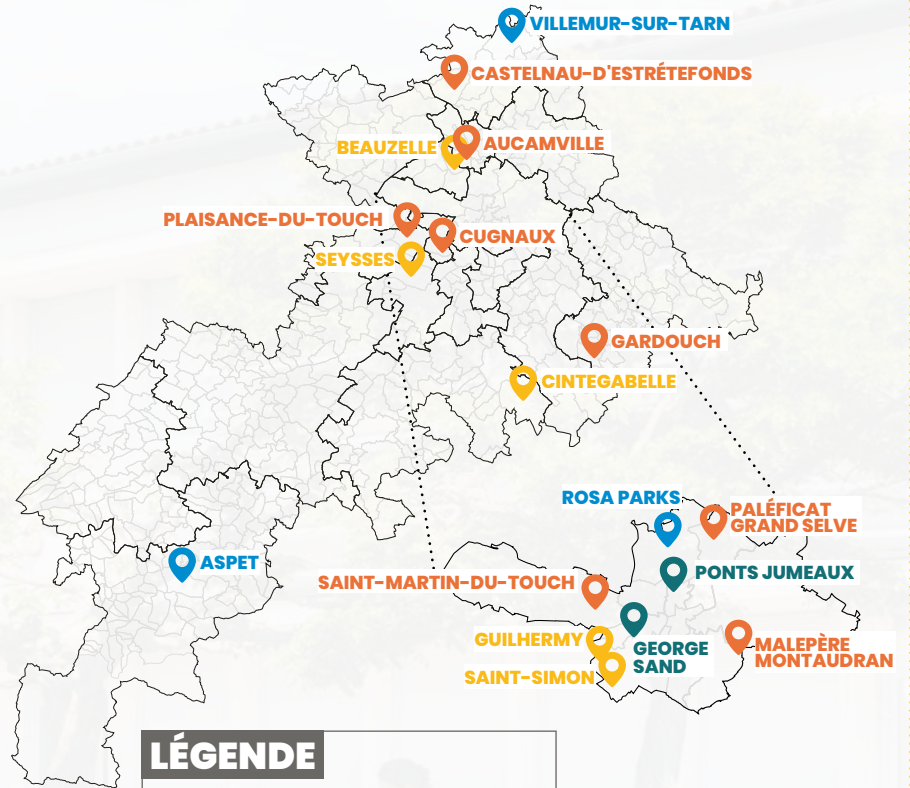
évoluons dans un monde de plus en plus fragmenté et violent, en proie à la montée des séparatismes, à la normalisation de la parole révisionniste, xénophobe et raciste, et aux replis identitaires et communautaires.

Depuis 2015, le Département, fervent promoteur de la laïcité, n'a en effet jamais faibli dans ses engagements et son action en faveur de la défense des valeurs de la République, notamment auprès des plus jeunes, à l'âge où se construisent les consciences citoyennes. Pour preuve, le Parcours laïque et citoyen, dispositif unique en France, créé en partenariat avec l'Éducation nationale et avec les acteurs associatifs du territoire. Ouvert aux collégiens des établissements publics et privés de la 6^e à la 3^e, il sera étendu en septembre 2022 aux classes de CM1, après celles de CM2 en septembre 2021. Chaque année, le Département consacre 900 000 euros à ce dispositif qui propose gratuitement aux enseignants un catalogue de plus de 270 actions portées par plus de 170 partenaires associatifs. Un engagement de taille face à l'enjeu. Car agir en direction des plus jeunes aujourd'hui est un investissement auprès des citoyens de demain, afin de défendre la République : « Notre bien commun, notre rempart, notre espérance », comme l'affirme le président Georges Méric.





27 CHANTIERS POUR DES COLLÈGES DE PROXIMITÉ À TAILLE HUMAINE



LÉGENDE

-  5 nouveaux collèges ouverts dès 2022
-  8 nouveaux collèges dans tout le département d'ici à 2027*
* En tout ce seront 17 nouveaux collèges qui seront créés. Sur la carte, retrouvez ceux dont les implantations sont votées.
-  2 extensions de collèges d'ici à 2027
-  3 collèges reconstruits/réhabilités d'ici à 2027

Également prévus :

- 4 collèges supplémentaires à Toulouse,
- 1 à Muret,
- 1 à Balma,
- 1 dans le nord du Lauragais,
- 1 au nord de l'agglomération toulousaine,
- 1 au nord-ouest de l'agglomération toulousaine.



350 MILLIONS
D'EUROS

**POUR LA CONSTRUCTION ET
LA RÉHABILITATION DE COLLÈGES D'ICI 2027**

DÉCRYPTAGE

LES INVESTISSEMENTS 2022-2028 EN BREF

En un coup d'œil, retrouvez, chapitre par chapitre, les grands engagements financiers du Département : transition écologique, accès à l'habitat durable, collèges et solidarité entre les territoires.

La transition écologique

LES MOBILITÉS

7 voies cyclables
rapides et sécurisées
(Réseaux Express Vélo)



2 000 places de stationnement créées pour
faciliter le covoiturage

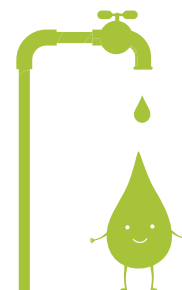
201 millions d'€ pour le développement des
transports en commun de l'agglomération toulousaine
→ 3^e ligne de métro, connexion ligne B, Linéo,
projets structurants de desserte de territoires

LGV Bordeaux-
Toulouse



LA RESSOURCE EN EAU

- Mailler les réseaux et équipements en matière d'eau potable
- Contrôler et surveiller la qualité
- Répondre aux besoins des années futures



L'accès à l'habitat durable

ACCÉLÉRER
la rénovation énergétique et
thermique des bâtiments



CONSTRUIRE
des logements neufs éco-
performants et éco-responsables
à loyers modérés ou faibles y
compris dans les territoires ruraux

+ 10 000
logements à bas loyer
d'ici 2025

REDYNAMISER
les centres bourgs
→ commerces, services



FACILITER
l'accession à la propriété

La solidarité entre les territoires



NUMÉRIQUE

100 %

du territoire de
délégation du
Département connecté
à la fibre **FIN 2022**

→ déjà 60 000 foyers
raccordés

1 portail **OPEN DATA**
pour les communes et
intercommunalités



TOURISME

1 modèle de tourisme durable et
respectueux des territoires
en développant les itinérances douces

Promotion de la **destination**
Haute-Garonne

Développement d'une
**OFFRE CULTURELLE
& PATRIMONIALE**
riche et diversifiée



TERRITOIRES

3 000

équipements publics
de proximité accompagnés
d'ici à 2028

1 dispositif
CARTE BLANCHE de
soutien aux projets
du territoire

40 Maisons
de proximité

Les collèges

+ 4 000 élèves d'ici à 2027

27 chantiers (rénovation/
construction)
d'ici à 2027



500 marchés publics

75 % bénéficient aux
entreprises, notamment les
TPE et les PME

3 500 emplois locaux
créés par an



1,5 milliard d'€
pour 2022-2028



EXPRESSIONS POLITIQUES

GROUPE SOCIALISTE, RADICAL, PROGRESSISTE ET CITOYEN

SÉBASTIEN VINCINI
Président du groupe Socialiste, Radical, Progressiste et Citoyen
Conseiller départemental
du Canton d'Auterive

31agauche.fr

PScd31

groupesocialiste31

FACE AUX VENTS MAUVAIS, NOTRE MAJORITÉ GARDE LE CAP

Alors que le budget du Conseil départemental de la Haute-Garonne pour 2022 vient d'être adopté, Sébastien Vincini, président du Groupe des élu.e.s Socialistes, Radicaux, Progressistes et Citoyens répond à nos questions.

La crise économique est-elle derrière nous ?

Malheureusement non. La situation économique du pays s'améliore mais il serait faux de dire que nous avons retrouvé notre économie d'avant crise. On peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres, il faut dire la vérité aux gens.

Fin 2021, beaucoup se sont félicités d'une hausse du PIB de 7 %. Certes mais il faut regarder la situation dans son ensemble et ce depuis le début de la crise. Quelle était la situation l'année précédente ? En 2020, ce même PIB avait chuté de 8 % ! Nous ne sommes pas revenus à une situation économique comparable à l'avant Covid, c'est mathématique et surtout c'est ce que l'on peut voir sur le terrain dans nos territoires, au contact des acteurs économiques, associatifs et citoyens. Certes il y a eu un rebond en 2021 mais il n'a en aucun cas permis de renouer avec une vraie trajectoire d'embauches, ni avec le niveau d'activité de 2019. C'est très différent selon les domaines. La construction a bien embauché mais l'industrie est toujours à la peine, on a toujours un taux de chômage à plus de 8 % en Haute-Garonne...

Et la crise sociale ?

Il suffit de pousser la porte d'une de nos Maisons des solidarités (MDS) ou de nos services du social pour comprendre qu'elle est toujours là et qu'elle va durer.

La réalité c'est que la vie des citoyens est plus dure car ils payent les pots cassés de la crise et qu'on ne cesse de taper dans leur porte-monnaie ! Les inégalités n'ont jamais été aussi criantes dans notre pays. Nos compatriotes n'ont plus confiance en la politique parce qu'ils ont l'impression qu'il y a deux poids deux mesures. La France d'en bas se voit proposer des rustines face aux explosions des prix sur les logements, le gaz, l'électricité, le carburant après avoir encaissé la suppression des APL, la réforme de l'assurance chômage et j'en passe... Par contre, pour la France d'en haut : allègements fiscaux, suppression de l'ISF, 70 milliards d'euros pour les actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2021... et le ruissellement promis ? Il n'existe pas.

À l'échelle d'un département, on peut faire bouger les lignes ?

Chaque prise de décision politique qui va dans le sens d'une société plus juste fait bouger les lignes. Le budget que nous venons de voter pour 2022 fait bouger les lignes, parce qu'il va nous permettre de poursuivre nos politiques de solidarité envers les plus fragiles, des jeunes, des familles, de nos aînés, parce qu'il nous permettra aussi d'investir, de faire travailler les entreprises locales et de dynamiser l'emploi, d'agir face au réchauffement climatique.

Quelles sont les grandes lignes de ce budget ?

Je ne vais pas décrire chaque ligne budgétaire que nous avons votée. Ce qu'il faut retenir c'est que nous poursuivons bien entendu notre accompagnement auprès des Haut-Garonnais.es à toutes

les étapes de leurs vies, et notre soutien aux associations et aux communes. Nous n'augmentons pas les impôts. Nous sommes en capacité de rembourser notre dette en moins de 2 ans, soit un niveau d'endettement très bas mais surtout, nous continuons à investir massivement. Nous allons mettre en œuvre notre plan de constructions et de rénovations de collèges 2022-2027 mais aussi des investissements importants sur les routes départementales, plus de 50 millions d'euros pour les pistes cyclables et le Réseau Express Vélo. Nous continuons à construire des aires de covoiturage qui rencontrent un vrai succès surtout dans le périurbain, nous sommes extrêmement mobilisés sur la question des mobilités. Nous sommes le 2^e financeur de la LGV en Occitanie à hauteur de 631,03 millions d'euros sur les parties Toulouse-Bordeaux et Bordeaux-Dax.

Le mot de la fin ?

Les Haut-Garonnais que nous rencontrons tous les jours sur nos cantons expriment des attentes très claires. Ils nous disent que leur vie est plus dure qu'avant et ils attendent de nous qu'on leur apporte des solutions concrètes. C'est ce que nous faisons tous les jours, c'est ce que nous faisons avec ce budget 2022. Face aux vents mauvais, notre majorité garde le cap. Sûrs de nos valeurs et de nos combats, nous sommes fiers de notre action en Haute-Garonne et les mesures que nous mettrons en œuvre avec ce budget 2022 l'illustrent. Quand les choses se corsent, nous ne plions pas. Voilà ce qu'est une majorité de gauche et humaniste, au travail, ayant à cœur d'améliorer le quotidien des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais.

GROUPE DES ÉLU·E·S GÉNÉRATION·S, SOCIALISME ET ÉCOLOGIE

CHRISTOPHE LUBAC
Président du groupe des élu·e·s
Génération·s, Socialisme
et Écologie
Conseiller départemental
du Canton Toulouse 11

 ElusGSE

 GroupeGenerationsHG

MOBILITÉS : IL Y A URGENCE

Métropolisation, éloignement des zones de vie et d'activité, augmentation des prix du foncier... tous ces facteurs participent à la saturation des réseaux de transports de l'agglomération toulousaine, notamment les réseaux routiers, due à une carence de maillage du réseau de transports en commun. Au vu de l'urgence à agir et de l'objectif affiché de neutralité carbone d'ici 2050, il nous faut penser collectivement des solutions de mobilités et d'aménagement du territoire.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'Ukraine vient d'être attaquée par l'armée russe. Nous sommes très inquiets comme chacun de vous de cette situation. Nous en appelons à la construction d'un processus de paix et exprimons notre solidarité vis-à-vis du peuple ukrainien.

GROUPE HAUTE- GARONNE CITOYENNE

MARC PÉRÉ
Président du groupe Haute-
Garonne Citoyenne
Conseiller départemental
du Canton Toulouse 9

GROUPE CONTINUONS ENSEMBLE POUR LE COMMINGES

JEAN-YVES DUCLOS
Président du groupe Continuons
ensemble pour le Comminges
Conseiller départemental
du Canton Saint-Gaudens

La santé et le secours à la personne doivent devenir une priorité pour notre Département. Le Département doit notamment, en conséquence, renforcer les moyens des centres d'incendie et de secours.

GROUPE COMMUNISTE, RÉPUBLICAIN ET CITOYEN

INÈS GOFFRE
PEDROSA

Présidente du groupe
Communiste, Républicain et
Citoyen
Conseillère départementale
du Canton Toulouse 4

 EluesCommunistesCD31

GROUPE DE L'UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

JEAN-BAPTISTE DE
SCORRAILLE
Président du groupe de l'Union
de la Droite et du Centre
Conseiller départemental
du Canton Toulouse 10

GROUPE POUR NOTRE CANTON

JEAN-MARC
DUMOULIN
Président du groupe
Pour notre canton
Conseiller départemental
du Canton Villemur-sur-Tarn

 cantondevillemur

CO-CONSTRUIRE UN AVENIR SOUHAITABLE AUTOUR DE L'AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC

Plus de 15 000 habitant·e·s de la métropole toulousaine sont exposé·e·s aux nuisances sonores des vols de nuit et 100 000 personnes (essentiellement dans les quartiers populaires) sont survolées par le couloir aérien et sont atteintes par ses pollutions. Les élus communistes et la majorité départementale demandent une étude des conséquences de ces vols.

CARTE SCOLAIRE : LE PASSAGE EN FORCE

Le manque de concertation sur la carte scolaire est flagrant sur la métropole toulousaine.

Des associations de parents d'élèves attendent toujours le retour du Conseil départemental.

À quand une concertation à ce sujet ?

L'enfant est-il un pion ?

Depuis 18 mois et l'effondrement du pont de Mirepoix, tout un territoire est meurtri et des populations sont isolées ! Les décisions doivent être accélérées pour la reconstruction du pont et de l'accès au Tarn pour les pompiers.

MES LOISIRS

L'AGENDA DES SORTIES



> 10 AVRIL

LE PRINTEMPS DU RIRE

One man ou woman show, stand-up, théâtre, spectacles musicaux, parodies, improvisation, courts-métrages... Depuis plus de 27 ans, le Printemps du Rire programme plus de 80 spectacles et 170 représentations chaque année dans une quarantaine de salles, aux quatre coins du département. Clou du festival, la Nuit du Printemps réunira Adrien Montowski, La Bajon, Constance, Caroline Estremo, Élodie Poux, Inno JP, Les Jumeaux, Pablo Mira et Paul Mirabel le 25 mars sur la scène du Zénith de Toulouse. À noter que plusieurs spectacles sont accueillis dans les lieux du Département : *La peau de ma grand-tante espagnole*, de la compagnie Brûlure indienne,

à l'Espace Roguet, le 3 avril à 16 heures ainsi que de *Gustave Eiffel, En fer et contre tous*, de et par Alexandre Delimoges, le jeudi 31 mars à 20h30 au Pavillon République. Enfin, la remise des Trophées de la création aura lieu au Pavillon République le samedi 9 avril à 20 h 30. Le Printemps du rire, c'est encore un festival off avec trois temps forts les 30 mars, 1^{er} et 5 avril : *Et tout le monde s'en fout* au Casino Barrière, *Le 11/11/11 à 11h11 étonnant, non ?* au Moulin de Roques et *Madame Fraize* à la salle Nougaro.

→ INFOS : leprintempsdurire.com

24 MARS

ATELIER "D'OR ET DE COULEURS"

Mercredi 24 mars de 14 à 17 heures, on découvre l'enluminure avec Aline Bonafoux aux Archives départementales de Saint-Gaudens. Un atelier pour adulte gratuit, qui permet de découvrir cet art subtil pratiqué depuis le Moyen-Âge. L'enluminure, c'est une décoration exécutée à la main qui orne un manuscrit : la touche du pinceau sur un parchemin, la pose délicate de la feuille d'or, la préparation des couleurs, leurs transparences... L'atelier sera l'occasion de composer une initiale enluminée et d'aborder les différentes étapes de création.

→ INFOS : formulaires.services.haute-garonne.fr/archives-departementales/inscription-activites-culturelles



25 MARS > 3 AVRIL

CINÉLATINO

Les 34^e Rencontres dédiées au cinéma d'Amérique Latine sont de retour dans la cour de la Cinémathèque de Toulouse et sur les écrans du département. Cette année, le festival rend hommage au cinéma chilien avec des invités phares comme Carmen Castillo ou Patricio Guzmán (photo). Il fêtera aussi les 20 ans de Cinéma en Construction en programmant les films qui ont été soutenus par le prix d'aide à la production et diffusés en salle. Enfin, il y aura encore et toujours les compétitions de fictions, courts-métrages et documentaires, ainsi que le coup de cœur du public. Un festival « pour voir à nouveau se remplir les salles de cinéma », conclut son président, Francis Saint-Dizier.

→ INFOS : cinelatino.fr



7 ER AVRIL

CHOUF

L'Écluse Saint-Pierre, c'est la nouvelle salle de spectacle, bistrot, restaurant qui vient d'ouvrir ses portes sur le canal de Brienne. « C'est d'abord un lieu de rencontres, comme aime à le rappeler Rémi Sanchez, un des porteurs de ce projet qui propose une programmation très éclectique : « rock, reggae, jazz, classique, électro... on va du baroque au barré. » L'Écluse Saint-Pierre, ce sera aussi des spectacles gratuits les mercredis et jeudis de 19 heures à 20 heures. Le 1^{er} avril à 21h, on pourra venir y applaudir l'enfant du pays, Chouf, et sa chanson française espiègle, chaleureuse et poétique.

→ INFOS : eclusesaintpierre.com



2 > 9 AVRIL

FESTIVAL FLAMENCO

Depuis 2002, le festival de Flamenco de Toulouse « programme des coups de cœur emblématiques de la culture et l'art flamenco », explique Maria Luisa Sotoca, sa créatrice. Cette année, on ira notamment applaudir le guitariste Jesús Guerrero (photo) et ses musiciens le 2 avril au centre culturel Soupertard, la compagnie Sara Caleo le 6 avril et la compagnie Olga Llorente au centre culturel Henri Desbals ou encore le cantaor Samuel Serrano le 8 avril et la chanteuse flamenco Montse Cortés le 9 au centre culturel Saint-Cyprien le Chapeau Rouge.

→ INFOS : facebook.com/festivalflamencodetoulouse/



8 AVRIL

GOODBYE JUPITER

À 20 h 30, l'Espace Roguet vous donne rendez-vous avec le trio toulousain néo-classique Goodbye Jupiter. Un concert intime, de la musique minimaliste qui prend parfois de petits accents pop et qui emmène le spectateur dans un flot d'émotions, de douceur et de nostalgie... Guilhem Kaltenbach, au piano et à la composition, Arnaud Bonnet au violon et Hannah Al-kharusy au violoncelle ont tous trois une présence à fleur de peau qui transporte dans de délicates rêveries musicales. Un concert suspendu et voyageur.

→ INFOS : haute-garonne.fr/service/espace-roguet

17 AVRIL

DIMANCHE SPÉCIAL PÂQUES

On fête Pâques au musée de l'Aurignacien ! Rendez-vous sur place de 14 heures à 17 h 30. Après avoir visité le musée, on participe à un jeu de piste gratuit réalisé en collaboration avec Laurent Baraquin, animateur nature. Il s'agit d'un grand jeu d'orientation et de découverte qui emmène les participants sur les sentiers de randonnées d'Aurignac. Les équipes du musée ont caché, quelque part, un coffre rempli de chocolats. La mission des équipes est de collecter tous les indices leur permettant de le retrouver pour remporter un ballotin de gourmandises !

→ INFOS : musee-aurignacien.com

21 AVRIL

TABLE-RONDE

À l'occasion de la commémoration du génocide arménien, et dans le cadre de l'exposition temporaire consacrée aux époux Klarsfeld, le Musée de la Résistance & de la Déportation de Toulouse organise une table-ronde le 21 avril à 20 h 30. Le thème :

« Rescapé-e-s de génocides et crimes de guerre : entre reconstruction et engagement. » Grands témoins, descendants de rescapés de ces événements en Arménie, dans les zones des Grands lacs, des Balkans ou du Kurdistan, artistes et historiens échangeront autour d'une lecture croisée de ces grandes crises de l'histoire de l'humanité.

→ INFOS : musee-resistance.haute-garonne.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

MIEUX VIVRE 2022 > 2028
EN HAUTE-GARONNE

1,5 MILLIARD D'EUROS
D'INVESTISSEMENTS
DURABLES

Agir pour la qualité de vie
et soutenir l'emploi local



TOUTES NOS ACTIONS SUR
haute-garonne.fr



**Agir
avec vous !**